

GIII.1.2 : États-Unis - Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.

Croquis du Bac :

Croquis n°4 : Les dynamiques territoriales des États-Unis.

Croquis n°5 : Les dynamiques territoriales du Brésil.

Instructions officielles

Cette étude comporte une dimension comparative.

Pour cela, on montrera la différence entre une puissance mondiale et un pays émergent. Si les États-Unis et le Brésil disposent d'un territoire de dimension comparable, leurs poids économique, politique et culturel sont encore très différents. En résultent une zone d'influence essentiellement régionale (l'Amérique du Sud) et des interventions sur la scène internationale ciblées pour le Brésil, alors que les États-Unis exercent une influence mondiale multiforme. Mais l'étude comparative doit aussi montrer les progrès rapides du Brésil qui lui permettent maintenant de compter dans le monde grâce à la diversification de son économie.

L'analyse des dynamiques territoriales doit mettre en relief les grandes lignes de l'organisation des territoires des États-Unis et du Brésil qui seront abordées successivement avant d'être comparées. Deux vastes pays, peuplés à partir de fronts pionniers, mais un territoire « fortement maîtrisé » pour les États-Unis et un territoire « à maîtriser » pour le Brésil.

L'étude amène aussi à dégager les relations existant entre l'intégration des deux pays dans le système mondial et les évolutions de l'organisation de leur espace.

L'approche peut mettre en évidence des points communs : le peuplement à partir du littoral, le renforcement des métropoles notamment dans les régions les mieux reliées au monde, les fractures socio-spatiales aux différentes échelles...

Mais elle doit mettre aussi en évidence les décalages entre les deux pays quant à leur intégration dans la mondialisation, leur niveau de développement et leur maîtrise du territoire. Sur ce dernier sujet, il conviendra aussi d'évoquer la question de la durabilité de la mise en valeur du front pionnier brésilien débattue à l'échelle mondiale.

Intro

Cette sous-partie du programme consacrée à l'Amérique comporte deux points à développer qui vont s'organiser de façon autonome l'un par rapport à l'autre. Le premier vise à mettre en évidence les **éléments qui contribuent à faire de ces deux états des puissances au rayonnement inégal**. Les EU sont une puissance globale alors que le Brésil a un rayonnement essentiellement régional, tout en aspirant à jouer un rôle croissant dans l'espace mondialisé. Il s'agit donc dans un premier temps de mettre en évidence les facteurs qui font de ces états des puissances puis de présenter les dynamiques de chaque territoire afin de comparer leur stratégie économique, leur rayonnement et l'évolution dans leur rôle dans l'espace mondialisé. Cette étude permettra de mettre en évidence les grands points communs et les divergences fondamentales de ces deux puissances américaines.

Quels sont les atouts et les limites de ces états dans leur volonté de s'imposer comme puissances mondiales ?

I. Des puissances au rayonnement inégal.

1. Les EU, une puissance globale. (Carte 1 p 230) (Lien utile : http://www.statistiques-mondiales.com/etats_unis.htm)

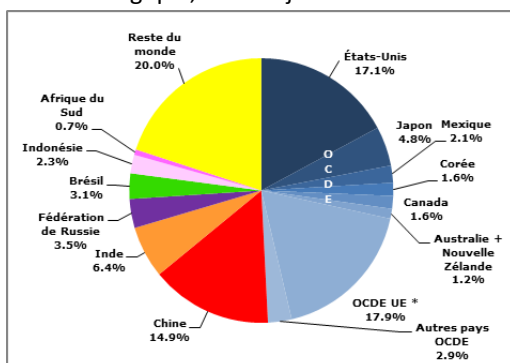
a. Une puissance toujours dominante.

Les EU restent encore aujourd'hui, « la puissance la plus complète » (Alexandra DE HOOP SCHEFFER, *les Etats-Unis une puissance en crise d'adaptation*, étude du CERISCOPE, sciences Po, 2013) c'est-à-dire une puissance disposant de l'ensemble des facteurs de puissance, traditionnellement divisés en deux :

- Le « **Hard Power** », ou « **puissance forte** » qui s'exprime par la capacité d'un état de recourir à la force militaire et à appliquer une stratégie offensive vis-à-vis d'états considérés comme ennemis ou potentiellement dangereux. **Les dépenses militaires annuelles** des EU dépassent les 570 Md\$ ce qui lui permet d'entretenir une armée permanente de plus de 1.5 M de soldats. De plus, comme le montre **la carte p 230**, les EU disposent d'un **réseau d'alliances** (OTAN, OTASE...), de bases terrestres et de **6 flottes de guerre** (on utilise parfois l'expression **thalassocratie** pour désigner cette prédominance maritime) lui permettant d'exercer une surveillance mondiale et d'intervenir rapidement en cas de nécessité pour la sécurité nationale ou dans un cadre d'actions internationales. Ses capacités de surveillance électronique et sa puissance spatiale sont inégalées.

Enfin, sur le plan diplomatique, **les États-Unis jouent un rôle majeur dans les institutions internationales** où ils disposent souvent d'un pouvoir de blocage comme au Conseil de Sécurité de l'ONU ou au FMI.

- Le « **soft Power** » ou « **puissance douce** ». La capacité d'un état a exercé un rayonnement culturel, politique, économique et technologique, c'est aujourd'hui un élément essentiel.



Source OCDE : Part dans le PIB mondial en PPA, 2011 (%)

Doc. Repère p 232 : Economiquement, les EU restent la 1^{ère} puissance mondiale. Son PIB atteint presque 15 000 Md\$ en 2011 soit plus de 17% du PIB mondial. Si le poids relatif des EU décline dans l'économie mondiale, ils disposent d'atouts pour demeurer la puissance dominante des décennies à venir. Ainsi, par exemple, les EU sont une **puissance agricole majeure** (« **Food power** »). L'**agrobusiness**, expression qui désigne l'ensemble des acteurs liés à la valorisation des produits agricoles représentent près de 16% des emplois. Avec 340 M ha de Surface Agricole Utile pour 2.1 Millions d'exploitations, les EU disposent de 17% des terres agricoles mondiales. D'autre part, Les capacités économiques américaines sont également très importantes dans le domaine des communications (« **Net Power** »), de la finance.

Les entreprises américaines cotées en bourses représentent 33% de la capitalisation mondiale en 2012. De plus, 25% des 500 premières FTN mondiales (soit 133 FTN en 2011) étaient américaines. En termes d'Investissements, les EU sont à la fois, les 1^{ers} émetteurs mais aussi 1^{ers} récepteurs d'IDE.

Loin d'avoir perdu sa prédominance les EU demeurent **la principale aire de puissance** de la mondialisation mais doit cependant faire face à une remise en cause de son rôle de leadership.

b. Le gendarme du monde contesté. (<http://ceriscope.sciences-po.fr/node/551>)

Les Etats-Unis ont de moins en moins « la capacité d'imposer leur volonté aux autres » (cf. Alexandra de Hoop Scheffer, *ibidem*) et doivent donc revoir leur stratégie. Plusieurs éléments expliquent cette perte de capacité d'intervention :

- **la dette publique** (17 000Md\$ en 2012) soit plus de 110% du PIB
- **une réduction de la capacité d'intervention militaire**, en particulier dans le cadre de de **conflits asymétriques**. Les expériences irakienne et afghane ont montré aux Etats-Unis qu'ils ne disposaient plus des moyens militaires nécessaires pour imposer un nouvel ordre au Moyen-Orient et dans le reste du monde. Depuis 2012, le gouvernement a réduit de 40 Md de \$, le budget militaire des EU qui cependant reste supérieur à 500 Md de \$ et demeurent le 1^{er} budget militaire mondial.
- **une perte d'influence diplomatique** face à des rivaux comme la Chine ou la Russie qui sont disposées à contester la prédominance américaine en particulier dans les territoires situés dans leur sphère d'influence. Les EU doivent aussi faire face à la perte d'influence de ses alliés historiques du G7 qui peinent à sortir des crises économiques qui les affaiblissent.
- **Un important sentiment antiaméricain** qui s'est manifesté par le **terrorisme** mais aussi par un rejet **du modèle économique et politique** proposé par les EU.
- **L'émergence de nouvelles puissances** et particulièrement la Chine qui peuvent prétendre se substituer à la puissance américaine comme nouvelle puissante dominante.

Dans ce contexte de remise en question de la domination américaine, le gouvernement de B. Obama cherche à modifier sa politique extérieure afin de **privilégier le leadership économique au leadership militaire**.

c. Du Hard power au Smart power. (Etude de texte : identifiez les éléments importants de la politique extérieure des Etats-Unis.)

On peut constater que les EU souhaitent « replacer l'économie au cœur de sa politique étrangère (...), réalisant l'importance du leadership économique (trop longtemps négligé au profit d'interventions militaires coûteuses) comme fondement du leadership stratégique ». C'est pourquoi, l'administration Obama parle de **Smart Power**, qui implique un **usage combiné de la force afin de garantir la sécurité nationale associée et des éléments économiques du soft power pour permettre aux EU de conserver une influence mondiale**. Ainsi dans le cas des relations internationales en Amérique, les EU développent une stratégie d'accords commerciaux bilatéraux, mettent en place une procédure de normalisation avec Cuba, tout en maintenant une pression diplomatique et militaire mais s'engagent aussi dans la guerre contre les narcotrafics ou la lutte contre l'immigration clandestine et le contrôle des espaces maritimes et la stabilité politique de ses voisins. Cet activisme états-unien en Amérique latine est une source de contentieux avec les états latino-américain et tout particulièrement le Brésil, la principale puissance sud-américaine.

2. Le Brésil ou l'émergence d'une puissance régionale à vocation mondiale (Carte 2 p 231+ le dossier p 234-235)

<http://www.statistiques-mondiales.com/bresil.htm>

Il est nécessaire de caractériser le concept de **puissance émergente(ou puissance ascendante (cf. définition p 369 s'appuyant sur les travaux du Géographe Michel Foucher)**. La notion d'**émergence** peut se définir comme **l'apparition d'un nouveau centre de pouvoir** (ou **centre d'impulsion de la mondialisation**) dont **l'ascension est rapide** grâce à **une forte croissance économique** mais qui, , reste marqué par **de très forts contrastes économiques et sociaux** (pauvreté de masse, importante inégalité socio-spatiale, retard de développement humain, faiblesse structurelle de l'état, déficit d'infrastructures...).

a. Une puissance émergente à vocation mondiale ?

Contrairement aux Etats-Unis, le Brésil n'est donc pas une **puissance établie (définition p369)** mais se voit reconnaître le statut **puissance émergente** qui aspire à prendre un rôle croissant dans la gouvernance économique internationale et dans les échanges mondiaux.

Analyse de carte 2 p231 :

Quels éléments tendent à faire du Brésil une puissance à vocation mondiale ?

Plusieurs éléments tendent à faire du Brésil une puissance à vocation mondiale.

1°) Le Brésil inscrit son développement dans le cadre de partenariat régionaux à l'échelle de l'Amérique du Sud (**Mercosur, Alba et Unasur**) dont elle est **l'économie dominante**. Avec 2 200 Md \$ de PIB en 2013, le Brésil est la 2^{de} économie d'Amérique et la 1^{ère} en Amérique Latine. Son PIB est 4 à 5 fois supérieur à ses grands partenaires du MERCOSUR que sont la Colombie (369 Md\$), le Venezuela (367 Md\$) et l'Argentine (484Md\$).

2°) **Le Brésil se positionne en leader des Sud(s).** Il développe des partenariats économiques et participe à des sommets internationaux de coopération internationale des pays du Sud. Ainsi, le Brésil fait partie des **BRICS**, acronyme désignant les 5 principales puissances ascendantes. Ils s'ouvrent à des **partenariats privilégiés avec des pays d'Afrique** (pays lusophones, Maghreb, Afrique du Sud) ou **d'Asie** comme l'Inde qui, par de nombreux aspects, partage un héritage et des ambitions voisines.

3°) **Le Brésil se présente comme un modèle économique alternatif** par rapport au modèle dominant Nord-américain. Le Brésil cherche, depuis 2002, à incarner les aspirations des mouvements altermondialistes. Ainsi, entre 2001 et 2011, le pays a accueilli 5 fois, le **Forum Social Mondial** (4 fois à Porto Alegre puis à Belém). Le **manifeste de Porto Alegre** rédigé en 2005 reste la base idéologique des altermondialistes et correspond en grande partie au modèle social que souhaite promouvoir **le Parti des Travailleurs** au pouvoir au Brésil depuis 2002 (Lula puis D. Rousseff). Ainsi les négociations de l'OMC à Cancun en 2003 furent marquées par une très forte opposition entre les « Sud » et en particulier celui du Brésil et le point de vue des pays du Nord.

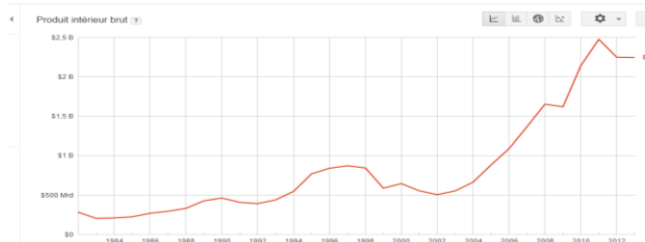
4°) **Le Brésil recherche à renforcer son rôle de puissance militaire et son rayonnement international.** (Doc. 5 p 235) On peut noter un accroissement sensible de la participation du Brésil aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. En 2014, plus de 1600 Brésiliens étaient engagés dans des opérations de l'ONU dont celle en Haïti (**Minustah : Mission des Nations Unies pour la STabilisation en Haïti**) qui visait le pays à faire face aux risques d'instabilité politique nés du renversement du Président Aristide en 2004 et accentués par le tremblement de terre de janvier 2010.

5°) **L'organisation d'événements sportifs internationaux** comme de la Coupe du Monde de Football en 2014 et des Jeux Olympiques à Rio en 2016 sont également des éléments importants car ils contribuent à intégrer le Brésil dans le groupe des états capables d'organiser des événements planétaires coûteux mais fortement médiatisés et favorisant le rayonnement international du pays.

Le Brésil apparaît donc comme une puissance régionale qui aspire à devenir une puissance mondiale en particulier grâce à une forte croissance économique qui devrait lui permettre d'être vers 2022 la 5^e puissance économique mondiale.

b. ...qui connaît une croissance rapide... (p234/235)

Plusieurs éléments notables témoignent de l'intégration croissante du Brésil en tant que grande puissance économique mondiale.



En premier lieu, le pays a su depuis la fin de la dictature militaire en 1985 se reconstruire et moderniser son industrie et son secteur agricole. Les taux de croissance annuel du PIB brésilien entre 1990-2010 a oscillé entre 3 et 7%. Cependant, il faut noter que l'économie du pays reste fragile. Cependant, depuis 2011, le PIB a baissé de plus de 5% passant de 2 400 à 2250 Md \$.

L'économie du Brésil s'est diversifiée mais reste très dépendante de secteurs prédominants.

- **Le secteur agricole**, le Brésil apparaît comme « la nouvelle ferme du monde » (**Repère p233**). Le pays n'exploite que 10% de sa surface et dispose donc d'importantes réserves de terres qui font l'objet d'une valorisation récente sous forme **fronts pionniers** en particulier dans **le Mato Grosso et l'Amazonie**. Les exportations de produits issus de l'agriculture (soja, biocarburants, sucre de canne, café, fruits, viande...) représentent une part essentielle du commerce extérieur du Brésil.

Carte 3 p 235 : Les exportations agricoles ont triplé en moins de 10 ans passant de 15 Md \$ en 2001 à plus de 50 Md\$ en 2009.

BRÉSIL			2/ Exportation		
	Mds EUR FAB	Part		Rang mondial	Part du Brésil dans les exportations mondiales
TOTAL	152	100 %	Jus d'orange	1 ^{er}	84 %
Minerais de fer	12,7	8,4%	Ethanol	1 ^{er}	40 %
Pétrole brut	10,5	6,9%	Volaille	1 ^{er}	42 %
Soja	13,8	9,1%	Sucre	1 ^{er}	42 %
Viande de poulet	4,4	2,9%	Soja (grain)	1 ^{er}	25 %
Avions	4,2	2,8%	Café	1 ^{er}	27 %
Voitures particulières	3,8	2,5%	Beuf	1 ^{er}	28 %
Café	3,6	2,4%	Maïs	3 ^{ème}	10 %
Viande bovine	3,0	2,0%			
Produits semi manufacturés du fer et de l'acier	3,0	2,0%			
Pâtes chimiques de bois	3,0	2,0%			

Source : **Ambassade française au Brésil, rapport de 2010**

- **Les industries d'extraction.** Le Brésil dispose d'un sous-sol riche en matières premières qui lui permet d'être un des leaders mondiaux de ce secteur économique. De plus, le pays exploite ses immenses richesses forestières, tout en cherchant à l'imiter la déforestation.

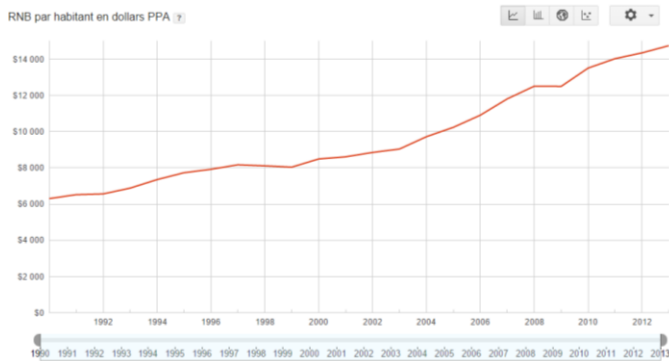
Doc. 2 p 234 Ainsi, parmi les FTN brésiliennes qui se hissent dans le classement des 500 plus grandes FTN mondiales, on trouve les entreprises **Petrobras** (34^e en 2011) et **Vale** (186^e en 2011) qui sont des acteurs économiques majeurs dans le pays mais aussi dans les pays voisins.

Carte 1 p 234 : L'économie brésilienne a su s'intégrer dans la mondialisation en particulier en variant ses partenariats commerciaux mais reste très dépendante de l'évolution des prix des matières premières et des matières agricoles qui ont connu depuis 2000, une forte augmentation mais peuvent subir une forte baisse de la demande et des cours boursiers, comme dans le cas des matières premières minières depuis la crise de 2008 ou du pétrole depuis 2013.

Enfin, la croissance économique est **un impératif** pour le Brésil. Elle est nécessaire pour permettre une amélioration de sa situation sociale qui reste extrêmement fragile et nécessite de coûteuses politiques publiques (ex : Bolsa familia).

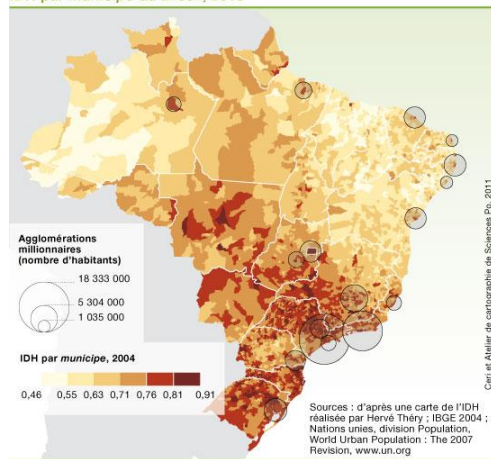
c. ...mais qui reste marquée par les inégalités sociales.

Carte p225 : L'IDH brésilien reste inférieur à 0,8, seuil qui permet à un état d'être classé dans la catégorie des pays à haut niveau de développement. La situation sociale s'est améliorée mais reste marquée par d'importantes disparités.



Le revenu moyen par habitant exprimé en \$ PPA est passé **de 5 000 plus de 14 000 \$** entre 1990 et 2012. La pauvreté régresse et se traduit par exemple par une forte baisse de la mortalité juvénile (moins de 5 ans) qui est passé depuis 1990 de 25 à 13 %. Mais surtout, depuis 2005, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté nationale est passé de 21 à 9 %. Les gouvernements de Lula et D. Rousseff ont eu une politique sociale volontariste qui a pu être financée par la forte croissance économique mais monte aujourd'hui ses limites.

IDH par municipalité au Brésil, 2010



En effet, les inégalités sociales perdurent dans les centres urbains (21% des habitants de Rio vivent dans une favela), et entre les Provinces comme celle du Nordeste et celle du Sud ou du Sudeste.

La société brésilienne reste donc fortement inégalitaire. Ainsi les 10% des brésiliens les plus riches perçoivent 42% du Revenu National (contre 25% en France) alors que les 10% les plus pauvres perçoivent moins de 1% du revenu national (contre 3,1% en France). Les écarts de richesse sont donc un facteur potentiel de déstabilisation comme l'ont montré les grandes manifestations sociales qui ont précédé la coupe du monde de football.

Grâce à cette croissance économique, le Brésil apparaît comme une puissance émergente au rayonnement régional. Cette position le conduit à entretenir avec les Etats-Unis des relations qui oscillent entre partenariats et rivalités.

3. Des puissances économiques entre rivalités et partenariats. (Carte p230-231+ Repère p 232)

a. Des centres d'impulsions de l'économie mondiale inégaux.

Le développement économique des deux puissances américaines est incomparable. Les Etats-Unis sont **une aire de puissance historique qui reste un pôle majeur de la Triade**. La mégalopolis mais aussi les métropoles californiennes ou celles des Grands Lacs sont des centres d'impulsion de l'économie mondiale qui concentrent des fonctions économiques au rayonnement mondial (bourses, sièges des grands groupes médiatiques, sièges des institutions internationales, universités et laboratoires de recherche, ou encore la création artistique). En revanche le Brésil est une **puissance moyenne**. Si Sao Paulo et Rio sont des mégapoles de plus de 10 millions d'habitants, leur rayonnement économique et leur attractivité internationale restent limitées.

Les deux puissances sont donc de rang inégal ; le Brésil apparaît comme concurrent régional et un partenaire secondaire. De plus, la dépendance brésilienne vis-à-vis des EU, si elle s'est atténuée, reste importante. Ainsi, sur les 731 Md\$ investis par des entreprises étrangères au Brésil (stock d'IDE en 2013) plus de 20% soit 147 Md\$ sont détenus par des entreprises états-uniennes. Le Brésil n'apparaît qu'au 25^e rang des investisseurs à l'étranger avec 11 Md\$ investis en 2010 ce qui ne représente que 3% des investissements des EU (328 Md\$ en 2010).

La faiblesse brésilienne vient surtout de son absence d'audience à l'échelle mondiale puisque s'il participe au sommet du G20, les brésiliens ne disposent pas, contrairement aux EU, de siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU et ne sont pas représentés au conseil d'administration du FMI. Les revendications brésiliennes pour obtenir davantage de poids dans ces institutions internationales sont restées lettres mortes.

b. Des intérêts souvent divergents.

Les intérêts américains et brésiliens paraissent souvent divergents. Le gouvernement du Brésil se présente comme un **contre-modèle économique** et adopte **une rhétorique anti-libérale** voire **anti-américaine**. Inversement, les EU peinent à retrouver, au Brésil et en Amérique Latine, son influence historique. Mais les EU demeurent un partenaire essentiel pour les Etats d'Amérique latine. Certains d'entre eux, et particulièrement l'Argentine et le Chili préfèrent se rapprocher des Etats-Unis que du Brésil qu'ils

accusent de « **néo-impérialisme** » en Amérique Latine et surtout parce qu'ils ne partagent pas les orientations politiques du gouvernement brésilien.

Cours à développer à partir des croquis du bac : Réalisation et analyse.

II. Les dynamiques territoriales

1. Des héritages et des atouts communs.

a. Littoralisation : héritage coloniale de la pénétration du territoire par la façade atlantique. Peuplement d'origine européenne, forte présence afro-américaine et inégal peuplement amérindien.

b. Les processus de mise en valeur du territoire : Processus de conquête de l'ouest, exploitation des richesses naturelles, développement d'activités industrielles fondées sur ces richesses (agrobusiness, industries de transformation des matières premières).

2. Les EU : un territoire maîtrisé.

Une valorisation ancienne et achevée. (Spécialisation économique, valorisation des ressources naturelles,

Des dynamiques spatiales récentes.(Sun belt/ « redynamisation » économique du vieux sud/désindustrialisation de la « manufacturing belt » devenue « rust belt »/dynamique transfrontalière /interfaces maritimes)

Une métropolisation de l'espace : Domination de la « grande ville » (53 aires urbaines de plus de 1 millions d'habitants), concentration des richesses et des centres de décisions mais importante ségrégation socio-spatiale des territoires urbains.

3. Le Brésil : un territoire à maîtriser.

Un territoire inégalement valorisé (opposition tradition littoral/intérieur et Nordeste/Sudeste).

Des processus de valorisation récents (fronts pionniers, recentrage de la capitale, nouveaux territoires mondialisés) face à des **Héritages structurels et territoriaux lourds.**

Des richesses à exploiter et des territoires à protéger.

Conclusion : Ces deux états sont donc des puissances au rayonnement inégal mais qui peuvent s'appuyer sur des territoires aux multiples richesses et aspirent tous deux à jouer à jouer un rôle dominant dans leur espace régional et à l'échelle mondiale.